

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 3 novembre 2021

Délibération n°2021-11-09

L'an deux mille vingt et un, le mercredi trois du mois de novembre à dix-neuf heures trente, se sont réunis à BLAIN, les membres du conseil communautaire de la Région de Blain, sous la présidence de Mme. Rita SCHLADT, Présidente, dûment convoqués le jeudi vingt-huit du mois d'octobre deux mille vingt et un.

En présence de :

M. Jean-Michel BUF délégué de Blain, M. Jean-Luc POINTEAU délégué de Blain, Mme Yolande DUBOURG déléguée de Blain, Mme Rita SCHLADT déléguée de Blain, M. Jean-Pierre HAMON délégué de Blain, M. Philippe CAILLON délégué de Blain, M. James MOUSSU délégué de Blain, M. Jean-François RICARD délégué de Blain, Mme Maryse GUILLAUMEUX déléguée de Blain, Mme Marie-France GUIHO déléguée de Blain, Mme Martine TESSIER déléguée de Blain, M. Emmanuel VAN BRACKEL délégué de Bouvron, M. Jérémy JEUSSET délégué de Bouvron, Mme Laurence LE PENHUIZIC déléguée de Bouvron, M. Max PIJOTAT délégué de Bouvron, Mme Catherine VANSON déléguée de Bouvron, Mme Tiphaine ARBRUN déléguée de La Chevallerai, M. Aurélien DOUCHIN délégué de La Chevallerai, M. Stéphane GASNIER délégué de La Chevallerai, M. Nicolas OUDAERT délégué de Le Gâvre, Mme Claudie MERCIER déléguée de Le Gâvre, Mme Anne CARRE déléguée de Le Gâvre

Nombre de membres du conseil	
En exercice	26
Présents	22
Votants	26
VOTE	
Pour	26
Contre	
Abstention	

Excusés ayant donné procuration :

M. Frédéric LAFOND délégué de Blain (donne pouvoir à Mme Yolande DUBOURG), Mme Sandrine VAIRE déléguée de Blain (donne pouvoir à M. Jean-Michel BUF), Francis BLANCHARD délégué de Bouvron (donne pouvoir à M. Emmanuel VAN BRACKEL) Mme Clotilde SHAMMAS déléguée de Bouvron (donne pouvoir à Mme Laurence LE PENHUIZIC)

Secrétaires de séance : M. Emmanuel VAN BRACKEL et Mme Catherine VANSON

FINANCES - BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE- DECISIONS MODIFICATIVES N°2

La présente délibération a pour objet de faire face au dépassement du chapitre 042 d'un montant total de 22 100€.

Rapport de Monsieur Le Vice-Président délégué aux Finances, Marchés Publics et Contractualisations,

VU la délibération n°2021 04 10 approuvant le budget primitif 2021 ;

CONSIDERANT la présentation de M. Le Vice-président ;

Sur ce rapport, le Conseil Communautaire décide :

- **De valider** les décisions modificatives n°2 suivantes pour le budget annexe Centre aquatique :

<i>Fonctionnement</i>			BP 2021	DM	BP+DM
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	FD	240 000,00	22 100,00	262 100,00
022	Dépenses imprévues	FD	9 990,00	-4000,00	5 990,00
706	Prestations de services	FF	38 676 ,00	18 100,00	56 776,00

<i>Investissement</i>			BP 2021	DM	BP+DM
040-28138	Opérations d'ordre de transfert entre sections	IR	239 000,00	22 100,00	261 100,00
2188-Op. 0001	Constructions centre aquatique	ID	0,00	22 100,00	22 100,00

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE A 26 VOIX POUR.

Fait et délibéré en séance
Le 03/11/2021

La Présidente, Rita SCHLADT

